

## INTERNES

**Nouveaux membres** Depuis mai 2011, les personnes suivantes travaillant dans le domaine du théâtre ont adhéré à notre association professionnelle :

Berger David, Zurich, acteur  
Bigler Kathrin, Bolligen, metteuse en scène  
Bitzi Daniela, Zurich, actrice en formation  
Brysch Klemens J., Bâle, metteur en scène  
Buchli Nathalie, Bâle, gestionnaire culturelle  
Eisele Robert, Badenweiler, acteur  
Ferrari Manfred, Malans, metteur en scène  
Indermaur Theres, Zurich, décoratrice de théâtre  
Leuenberger Christoph, Ursenbach, acteur  
Möslì Vivianne, Rapperswil, actrice  
Müller Milena, Bâle, pédagogue de théâtre  
Nauer Philipp, Berne, acteur  
Peter Andi, Zürich, musicien de théâtre  
Pergoletti Grazia, Berne, actrice  
Pfaffen Marion, Rhäzuns, actrice  
Siegel Philipp, Zurich, acteur  
Tuma Lucie, Zurich, metteuse en scène  
Von Goumoëns Annette, Lucerne, gestionnaire culturelle

Bienvenue !

**Assurance sociale pour les membres** Nouvellement, les membres de l'ACT peuvent contracter une assurance à des conditions avantageuses chez sennest ag. Ce courtier d'assurances offre une assurance collective aux membres de l'ACT pour l'assurance indemnité journalière et il sert d'intermédiaire en matière d'assurances dans le domaine des accidents et de la responsabilité civile.

Les membres intéressés contactent la sennest ag directement et déclarent leur affiliation à l'ACT : [ts@sennest.ch](mailto:ts@sennest.ch) et [www.sennest.ch](http://www.sennest.ch). Une demande d'offre adressée à la sennest ag est disponible sur notre site : [www.a-c-t.ch/dienstleistungen/versicherungen/](http://www.a-c-t.ch/dienstleistungen/versicherungen/).

**Billets pour le Zürcher Theater Spektakel** La 32<sup>e</sup> édition du Zürcher Theater Spektakel se déroule du 18 août au 4 septembre. Sur présentation de leur carte, les membres de l'ACT bénéficient de prix réduits. Les billets peuvent être achetés au point de prévente du Zürcher Theater Spektakel, situé au Bellevue à Zurich, ou sur place, à la caisse d'entrée de la Landiwiese.

[www.theaterspektakel.ch](http://www.theaterspektakel.ch)

**Prix réduits pour le Figuren Theater Festival Basel** Pour l'édition 2011 du Figuren Theater Festival Basel (du 31 août au 12 septembre), les membres de l'ACT bénéficient de prix réduits et peuvent suivre les ateliers aux mêmes prix que les membres d'Unima.

[www.figurentheaterfestival.ch](http://www.figurentheaterfestival.ch)

**Check-list pour comptabilité** En ce moment, Verena Ledergerber, secrétaire de l'ACT, gère 13 comptabilités pour des associations de théâtre et des professionnels indépendants. Le service fiduciaire reçoit régulièrement de nouvelles demandes. Afin que nous puissions maintenir ce service au tarif réduit, l'ACT introduit une check-list pour les membres qui ont recours à ce service.

<http://www.a-c-t.ch/services/service-fiduciaire/>

## Ayants droit chez SWISSPERFORM

En mai 2011, l'ACT a lancé un sondage auprès de ses membres afin de déterminer le nombre de membres qui reçoivent les redevances de SWISSPERFORM. Nous voulions connaître le nombre de professionnels du théâtre de l'ACT qui participent régulièrement aux productions des chaînes nationales de télévision. 60 membres nous ont répondu qu'ils avaient droit aux redevances de SWISSPERFORM. Merci de votre aide !

Des renseignements sur l'adhésion à SWISSPERFORM et les conditions d'admission sont disponibles sur : <http://www.swissperform.ch/fr/membres-ayants-droit/interpretes-de-laudiovisuel/repartition.html>

## SECURITE SOCIALE / POLITIQUE CULTURELLE

### Du conseil juridique : cotisation obligatoire au théâtre

Selon la loi sur l'AVS, la plupart des professions dans le secteur du théâtre (jeu d'acteur, décors et costumes de théâtre, chorégraphie, direction musicale, mise en scène, technique/lumière) sont considérées comme des activités lucratives dépendantes, autrement dit, ce sont des professionnels salariés qui se font engager. Pour l'employé, cette situation a l'avantage que leur employeur doit payer la moitié des cotisations sociales. Toutefois, seuls les employés qui ont cotisé à l'assurance chômage (AC) ont droit aux indemnités de chômage.

Les salaires de moins de 2 200 francs restent soumis aux cotisations AVS/AI/APG et AC. Plus précisément, les employeurs dans les domaines de la danse et des productions de théâtre, d'orchestre, de phonogrammes et de l'audiovisuel, de la radio et de la télévision, ainsi que les écoles des domaines artistiques doivent automatiquement verser une cotisation au 1<sup>er</sup> pilier (AVS/AI/APG) et à l'AC de l'employé et de faire le compte pour eux. Cette réglementation est valable uniquement pour les professions mentionnées. Un acteur qui a un contrat de courte durée dans une entreprise d'assurances, dans un lycée ou dans un hôpital avec un salaire inférieur à 2 200 francs ne profitera donc pas de ces conditions. Leurs employeurs ne sont pas obligés de cotiser à leur AVS. Cependant, l'acteur peut demander à l'employeur de verser les cotisations AVS/AI/APG et AC.

### Arts de la scène : perspectives

Le 10 juin 2010, presque toutes les associations professionnelles des arts de la scène de la Suisse germanophone, francophone et italophone se sont réunies à Berne. La directrice du projet, Nicolasina ten Doornkaat a présenté les prochaines étapes du projet « Arts de la scène : perspectives ». L'assemblée plénière a décidé de dresser un inventaire de toutes les prestations offertes par les associations jusqu'en automne 2011. Sur la base de ces renseignements, il s'agira ensuite de lancer le débat sur les différentes formes de collaboration entre les associations. Yves Fischer, directeur suppléant de l'Office fédéral de la culture (OFC) a également participé à la réunion. Il a répondu aux questions au sujet du soutien de l'OFC pour les associations professionnelles.

Pour rappel : « Arts de la scène : perspectives » a le mandat d'élaborer des modèles de collaboration pour les associations professionnelles de la Suisse dans les domaines du théâtre et de la danse. Ce processus est cofinancé par l'OFC.

### L'encouragement de la culture par la confédération

L'ACT a rédigé une prise de position dans le cadre de la consultation externe de l'Office fédéral de la culture (OFC) sur les projets d'ordonnance sur l'encouragement de la culture. Les régimes d'encouragement de la culture se basent sur la loi sur l'encouragement de la culture, adoptée par le Parlement en 2009. Les régimes précisent la loi en ce qu'ils fixent les objectifs, les moyens et les conditions de l'encouragement de la culture par la confédération.

Prise de position de l'ACT : [www.a-c-t.ch/kulturpolitik/kfg-phg/kfg-phg/kulturfoerderung-durch-den-bund/6fb5794d88/?tx\\_ttnews\[backPid\]=29](http://www.a-c-t.ch/kulturpolitik/kfg-phg/kfg-phg/kulturfoerderung-durch-den-bund/6fb5794d88/?tx_ttnews[backPid]=29)

Régimes d'encouragement de l'OFC : [www.bak.admin.ch](http://www.bak.admin.ch)

Loi sur l'encouragement  
des activités culturelles,  
canton de Berne

Dans le canton de Berne, la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) est actuellement en révision. à la demande du directeur de l'instruction publique du canton de Berne, l'ACT a participé à la consultation de la LEAC en mai 2011 et elle s'est particulièrement engagée pour renforcer la sécurité sociale.

Prise de position de l'ACT (en allemand)

[www.erp.be.ch](http://www.erp.be.ch).

Art + Politique

Une contribution à propos de la journée d'inspiration du 18 juin 2011 a été diffusée à la télé SF (magazine *Kulturplatz*). La vidéo est disponible sur le portail vidéo de la SF : [www.videoportal.sf.tv/video?id=3accdaec-c65a-4629-bf78-0f2b093f3d06](http://www.videoportal.sf.tv/video?id=3accdaec-c65a-4629-bf78-0f2b093f3d06). Le thème était l'actualité politique et les discussions ont porté, entre autres, sur les stratégies qui permettent aux artistes de participer aux événements politiques.

[www.art-et-politique.ch](http://www.art-et-politique.ch)

## INFORMATIONS

Nouveau départ pour  
theater.ch

Le financement pour transformer le site theater.ch en site de libre-service est assuré ! En tant que patron de theater.ch, l'ACT se réjouit de cette recherche de fonds réussie qui permet au site un nouveau départ. Dès novembre 2011, le nouveau site sera mis en ligne. Jusqu'à ce moment-là, les données seront encore mises en ligne par les collègues de theater.ch. Il faut donc continuer à envoyer les données concernant la programmation et les productions théâtrales à theater.ch.

[www.theater.ch](http://www.theater.ch)

Nomination des  
membres du Conseil de  
fondation de Pro  
Helvetia par le Conseil  
fédéral

Le Conseil fédéral a procédé à la nomination des membres du Conseil de fondation de Pro Helvetia pour la période 2012-2015. En vertu de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement de la culture, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Conseil de fondation est réduit de 25 à 9 membres. L'examen des demandes et des programmes est du ressort d'une nouvelle Commission d'experts interdisciplinaire.

[www.news.admin.ch](http://www.news.admin.ch)

Appel  
critiquetheatrale.ch

En novembre, la nouvelle plateforme trilingue pour la critique théâtrale et la critique de danse **critiquetheatrale.ch** sera mise en ligne. Il s'agit donc de permettre un début réussi à ce projet. De suite, chaque troupe/ensemble peut annoncer ses premières chez [critiquetheatrale.ch](http://critiquetheatrale.ch). La représentation sera visionnée et critiquée par deux critiques qualifiés de notre bassin de journalistes. De plus, le site publiera la présentation de la représentation rédigée par la troupe/l'ensemble.

Parmi les critiques qui travaillent pour [critiquetheatrale.ch](http://critiquetheatrale.ch), on compte : **Bettina Spoerri, Daniele Muscionico, Simone von Büren, Alfred Schlienger, Anne Fournier, Verena Stössinger, Dominique Spirgi, Hannes Veraguth (-Fischer) et Urs Bugmann.**

Renseignements et inscriptions : [www.theaterkritik.ch](http://www.theaterkritik.ch).

Plateforme en ligne  
« Swiss Arts Selection »

Avec « Swiss Arts Selection », Pro Helvetia a lancé une nouvelle plateforme en ligne qui fournit des renseignements sur des artistes, des groupes et des réalisations de la scène culturelle suisse. Elle comporte également l'ensemble des portraits qui ont été publiés sur le DVD Swiss Dance & Theatre Selection 2011.

[www.prohelvetia.ch/swissartssselection](http://www.prohelvetia.ch/swissartssselection)

**Grenzgänger lauréat du prix PREMIO** Sincères salutations ! Les lauréats du prix d'encouragement pour les arts de la scène sont la troupe de théâtre Grenzgänger et Julian M. Grünthal (membre de l'ACT).  
[www.premioschweiz.ch](http://www.premioschweiz.ch)

**Initiative sur les salaires minimum** L'initiative populaire fédérale « Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums) » veut stopper la pression sur les salaires. Premièrement, l'initiative soutient les conventions collectives de travail prévoyant des salaires minimums et deuxièmement, elle prescrit un salaire minimum à l'échelle nationale de 22 francs de l'heure, soit environ 3800 francs par mois (40 h/semaine), respectivement 4000 francs (42 h/semaine).  
<http://www.salaires-minimums.ch>

## APPELS D'OFFRE

**Bourse Suisse aux Spectacles de l'atp** La Bourse Suisse aux Spectacles est une manifestation organisée par l'atp – Association artistes – théâtres – promotion, Suisse. Les membres de l'astej peuvent déposer une candidature aux mêmes conditions que les membres atp. Dernier délai pour le dépôt des candidatures 2012, au bureau atp : samedi 10 septembre 2011.

Autres renseignements : <http://www.ktv.ch/f/12/>

**Atelier « Traduire le théâtre : une parole en acte »** Le Centre de Traduction Littéraire de Lausanne, L'Arc Romainmôtier et Pro Helvetia organisent, du 8 au 11 décembre 2011, un atelier avec le sujet « Traduire le théâtre : une parole en acte ». L'atelier sera codirigé par Jean-Louis Besson et Barbara Engelhardt. Le public cible se compose de traducteurs et traductrices littéraires avec l'allemand et le français comme langues cibles.

Délai pour le dépôt des traductions : **15 octobre 2011 (date du timbre postal)**.

[www.unil.ch/webdav/site/ctl/shared/Workshop\\_Larc\\_Dec2011.pdf](http://www.unil.ch/webdav/site/ctl/shared/Workshop_Larc_Dec2011.pdf)

**Fonds culturel de l'Office fédéral de la culture** Le Fonds culturel (anciennement Fondation Pro Arte et Fondation Gleyre), géré par l'Office fédéral de la culture est une institution à caractère artistique et sociale qui sert à soutenir et promouvoir des artistes, des écrivains et des musiciens professionnels suisses se trouvant dans une situation financière difficile. Le soutien consiste à attribuer un montant qui doit être consacré à des recherches et des projets artistiques sur le long terme.

**Prochain délai pour le dépôt des demandes : 15 octobre 2011**

[www.bak.admin.ch](http://www.bak.admin.ch)

**RETOX** Le Festival Belluard Bollwerk International et le Pour-cent culturel de Migros recherchent des projets artistiques qui traitent de RETOX pour l'édition 2012 du festival.

Terme anglophone, RETOX est l'abréviation de réintoxication et est construit par opposition à désintoxication, procédé par lequel on purge un corps d'une substance toxique. Mais RETOX peut également signifier : réveil !, bouleversement ! Dans une société d'odes au bien-être, au culte du thé vert, aux séances de purification et à la salubrité à tout va, le moment est venu de plonger dans la RETOX. Il est temps de bouger, de renouveler ou relocaliser le contexte urbain, social ou économique et régénérer le débat sur l'art, la culture, le politique et l'écologie. Le Festival Belluard Bollwerk International 2012 vous bouscule et vous invite au grand départ. Tout le monde est invité à soumettre une idée artistique pour RETOX.

**Dernier délai pour le dépôt de dossiers : 17 octobre 2011**

<http://www.belluard.ch/concours-2012/retox>

**Bourses SSA 2011 pour les compositeurs** Attribution de deux bourses de 10 000 francs chacune pour des compositeurs d'œuvres dramatico-musicales destinées à la représentation scénique (comédies musicales, opéras, opérettes, etc.).

**Prochain délai pour le dépôt de projets : 31 octobre 2011**

[www.ssa.ch](http://www.ssa.ch) (document PDF)

**Bourses SSA 2011 pour la traduction de pièces de théâtre** Jusqu'à trois bourses annuelles d'un montant global de 10 000 francs à des traducteurs qui projettent de traduire en allemand, en français ou en italien une œuvre théâtrale d'un auteur suisse contemporain et vivant, écrite dans l'une de ces mêmes langues, à condition que la pièce de théâtre traduite soit avec certitude mise en production ou en lecture publique.

**Prochain délai pour le dépôt de projets : 4 novembre 2011.**

[www.ssa.ch](http://www.ssa.ch) (document PDF)

**Soutien SSA 2011 à la commande d'écriture dramatique** Annuellement, le Fonds culturel de la SSA accorde, jusqu'à un montant total de 40 000 francs, des soutiens financiers à des théâtres producteurs et des compagnies professionnelles en Suisse, afin de les encourager à commander l'écriture de nouvelles pièces originales, avec l'intention affirmée de les mener en production. Le Fonds culturel participe à hauteur d'un tiers de la rémunération de l'auteur en cas de commande par un théâtre et de la moitié en cas de commande par une compagnie.

**Délai pour l'envoi des dossiers : 4 novembre 2011**

Règlement

[www.ssa.ch](http://www.ssa.ch) (document PDF)

## AGENDA

- 12 août – 4 sept. 2011 Edinburgh International Festival, Great Britain, [www.eif.co.uk](http://www.eif.co.uk)
- 18 août – 2. Sept. 2011 Zürcher Theater Spektakel, [www.theaterspektakel.ch](http://www.theaterspektakel.ch)
1. sept. 2011 Das Theater und seine Kritik: Zwei Dinosaurier und das Nadelöhr der Digitalisierung. [www.kulturpublizistik.ch/?p=40&mid=200](http://www.kulturpublizistik.ch/?p=40&mid=200)
- 2 – 17 sept. 2011 La Bâtie - Festival de Genève, [www.batie.ch](http://www.batie.ch)
- 7 – 21 sept. 2011 Treibstoff, Theatertage Basel, [www.treibstoff-theatertage.ch](http://www.treibstoff-theatertage.ch)
- 9 sept. 2011 Forum Kulturvermittlung zum Thema «Die Kulturvermittlung. Ein Bedürfnis? Für wen? Wozu?», Sion, [www.prohelvetia.ch/Foren-zur-Kulturvermittlung.821.0.html](http://www.prohelvetia.ch/Foren-zur-Kulturvermittlung.821.0.html)
- 26 sept. – 16 oct. 2011 Steirischer Herbst, Graz, [www.steirischerherbst.at](http://www.steirischerherbst.at)
- 8 nov. – 13 nov. 2011 euro-scene, 21. Festival zeitgenössischen europäischen Theaters, Leipzig, [www.euro-scene.de](http://www.euro-scene.de)
- 25 nov. 2011 Forum Kulturvermittlung zum Thema «Kulturvermittlung: Marketingmassnahme oder Veränderungsimpuls?», Bern, [www.prohelvetia.ch/Foren-zur-Kulturvermittlung.821.0.html](http://www.prohelvetia.ch/Foren-zur-Kulturvermittlung.821.0.html)
- 20 jan. 2012 Forum Kulturvermittlung zum Thema «Rettet Kulturvermittlung die (Kultur-) Welt?», Basel, [www.prohelvetia.ch/Foren-zur-Kulturvermittlung.821.0.html](http://www.prohelvetia.ch/Foren-zur-Kulturvermittlung.821.0.html)
- 1 mars 2012 Forum Kulturvermittlung zum Thema «Alte Töpfe, neue Töpfe? Wer finanziert die Kulturvermittlung?», Biel, [www.prohelvetia.ch/Foren-zur-Kulturvermittlung.821.0.html](http://www.prohelvetia.ch/Foren-zur-Kulturvermittlung.821.0.html)
- 13 – 17 juin 2012 Figura Theaterfestival, Baden, [www.figura-festival.ch](http://www.figura-festival.ch)

La prochaine Newsletter paraîtra en novembre 2011. Claudia Galli et Verena Ledergerber du bureau se réjouissent de recevoir vos appels d'offres et informations : [info@a-c-t.ch](mailto:info@a-c-t.ch).